

Prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge

Journée portes ouvertes virtuelle : Addenda au rapport sur le projet environnemental



Le 2 mars 2022



Série portes ouvertes

RÉUNION	SUJETS	DATE
Journée portes ouvertes virtuelle sur le RPE n° 1	Aperçu de l'addendum au rapport sur le projet environnemental, résumé des conclusions	Le 17 février
Journée portes ouvertes virtuelle sur le RPE n° 2	Segment creusé Voici les thèmes abordés : Bruit et vibrations, environnement naturel, patrimoine culturel, sols et eaux souterraines	Le 23 février
➔ Journée portes ouvertes virtuelle sur le RPE n° 3	Segment de surface Voici les thèmes abordés : Bruit et vibrations, environnement naturel et qualité de l'air	Le 2 mars
Journée portes ouvertes virtuelle sur le RPE n° 4	Aperçu de l'engagement	Le 10 mars

Prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge

Selon les chiffres



~ 8 km de trajet



4* nouvelles stations



94 100 passagers par jour



Jusqu'à 22 minutes de gain de temps sur un trajet entre la région de York et le centre-ville de Toronto



4 800 tonnes en réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre

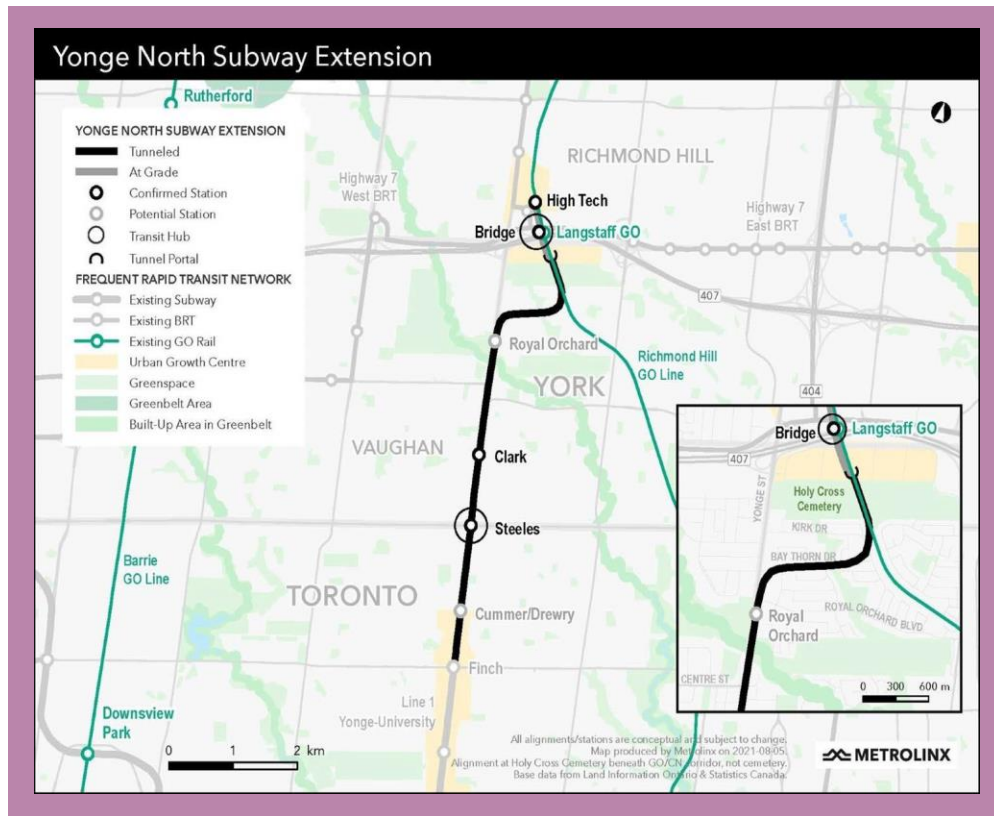


26 000 personnes supplémentaires à moins de 10 minutes à pied des transports en commun



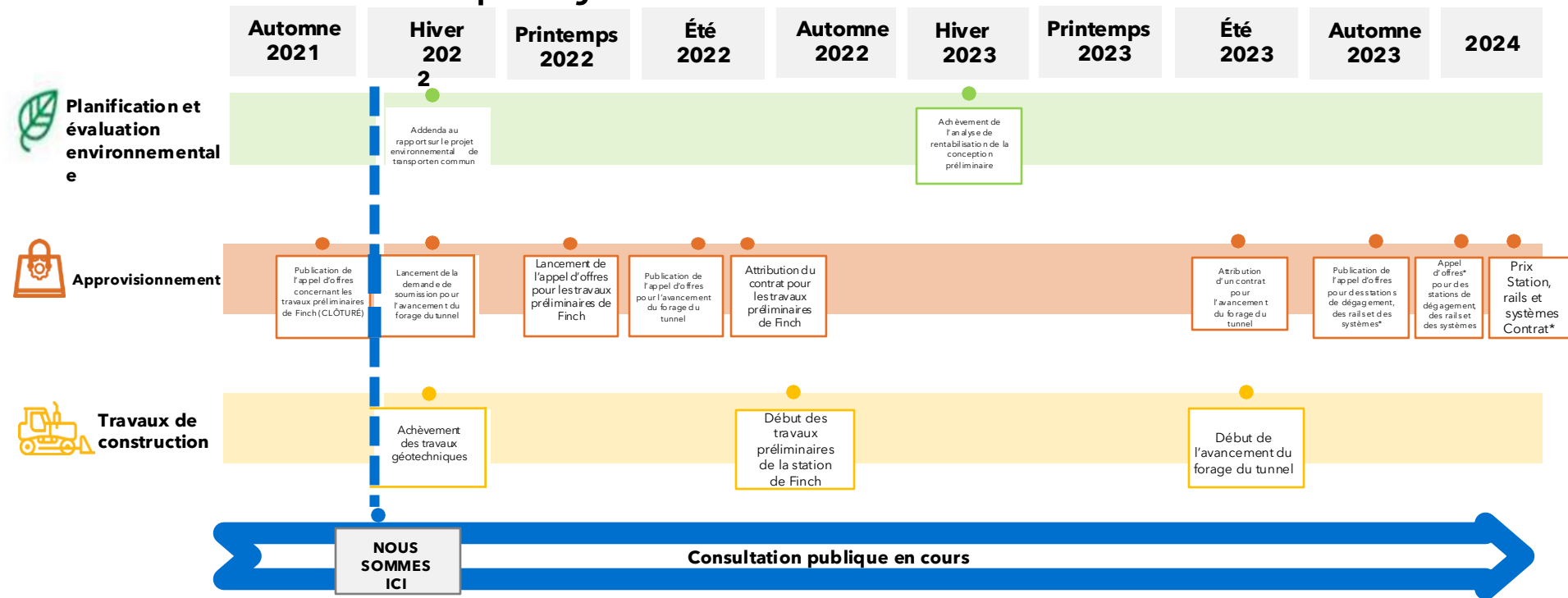
7 700 km de moins parcourus en voiture pendant l'heure de pointe du matin

* Nous étudions actuellement, avec nos partenaires de projet, les possibilités qui permettraient de mettre en place des stations supplémentaires au fur et à mesure que l'analyse est affinée.



Prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge

Calendrier du projet



Qu'est-ce qu'une évaluation environnementale?

La planification environnementale (EE) est un processus visant à identifier les effets potentiels d'un projet proposé sur l'environnement. Ce processus intervient avant le début des travaux et garantit que les impacts environnementaux potentiels sont pris en compte et traités pendant la construction et l'exploitation.

- Voici les principaux éléments de l'EE :
 - Description des conditions environnementales actuelles et identification des effets potentiels sur l'environnement ainsi que des mesures à prendre pour les gérer
 - Consultation des autorités gouvernementales et des organismes de contrôle, des Nations autochtones, du public et des autres parties intéressées
- En Ontario, le processus d'EE des projets de transport en commun et ses conclusions sont consignés dans un rapport sur le projet environnemental (RPE) et dans les addendas ultérieurs à ce rapport.
 - Le RPE et son addendum évaluent les effets environnementaux potentiels du tracé et de la conception d'un projet, tels qu'ils ont été retenus dans le cadre du processus d'analyse de rentabilité de Metrolinx
 - Les engagements en matière d'EE et consignés dans le rapport d'évaluation environnementale (RPE) ou son addendum – mesures d'atténuation, activités de suivi et études futures visant à gérer et à affiner les incidences environnementales – sont contraignants et font partie intégrante des documents contractuels du projet

Prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge

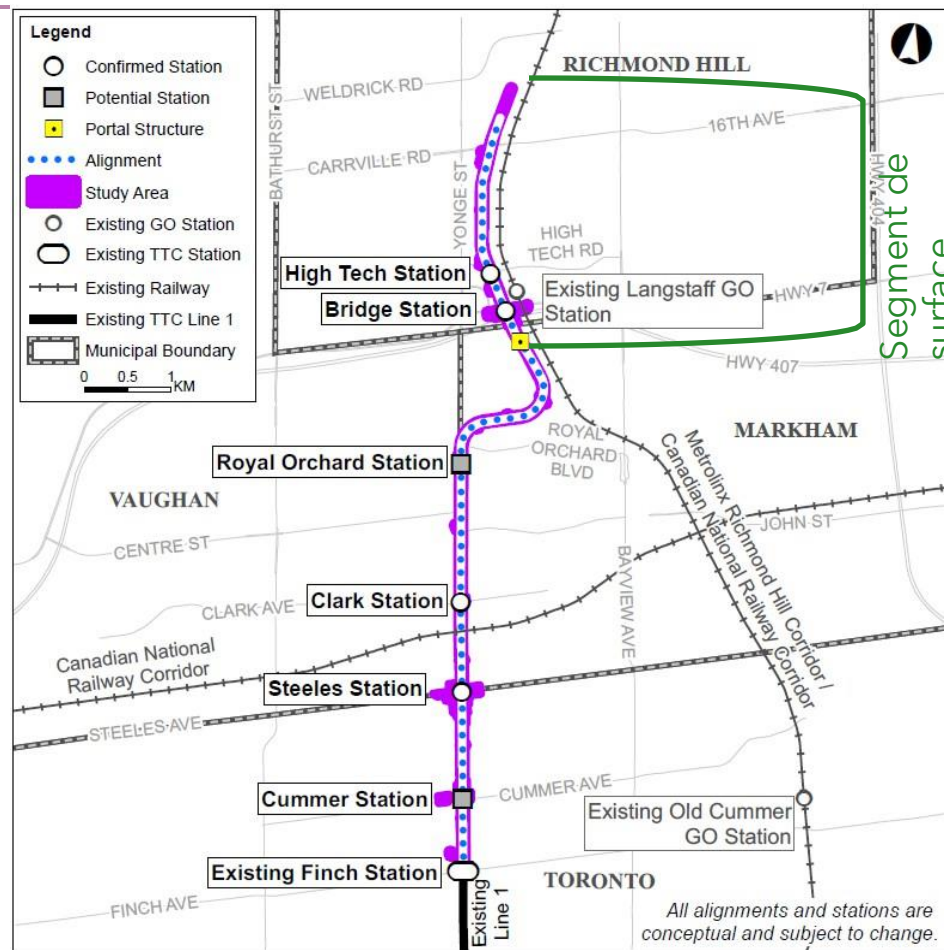
Addenda au RPE de 2022

Segment de surface

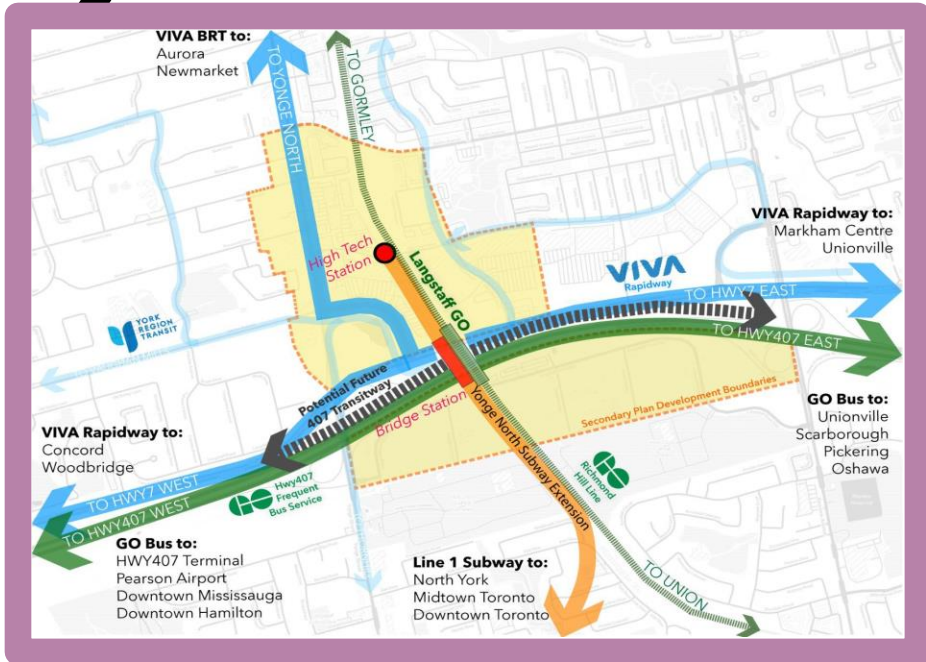
Le tronçon en surface mesure environ 1,6 km de long et s'étend de la structure du portail jusqu'au dépôt de trains.

L'addenda au RPE a examiné ce qui suit :

- Tronçon en surface allant de la structure du portail au sud de Langstaff jusqu'à l'extrémité du prolongement
- La station Bridge et la station High Tech, ainsi que les installations de bus associées
- Une sous-station de traction d'alimentation
- Dépôt de trains



Station Bridge - Une rampe de lancement pour explorer la région

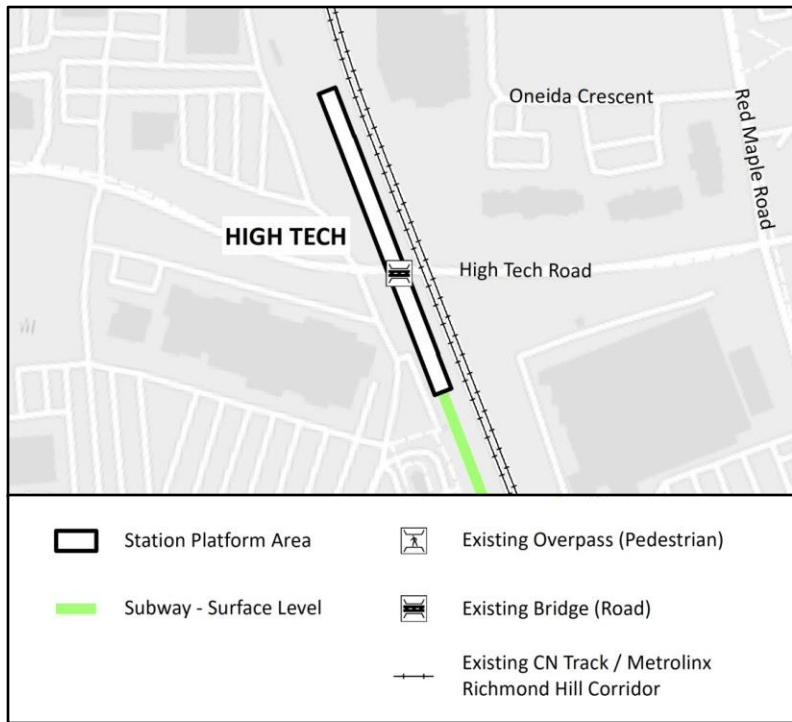


- Un nouveau centre de transport en commun à la station Bridge ouvrira de nouvelles possibilités de déplacement dans la région de York et au-delà.
- Offrir un **accès pratique au transport en commun** au cœur des zones de développement du Centre Richmond Hill et de Langstaff Gateway
 - Cela entraînera moins de congestion de la circulation au fur et à mesure que ces communautés se développent
- Permettre des **correspondances rapides et pratiques** avec jusqu'à **cinq** lignes de transport régional existantes ou à venir :



Prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge

Station High Tech

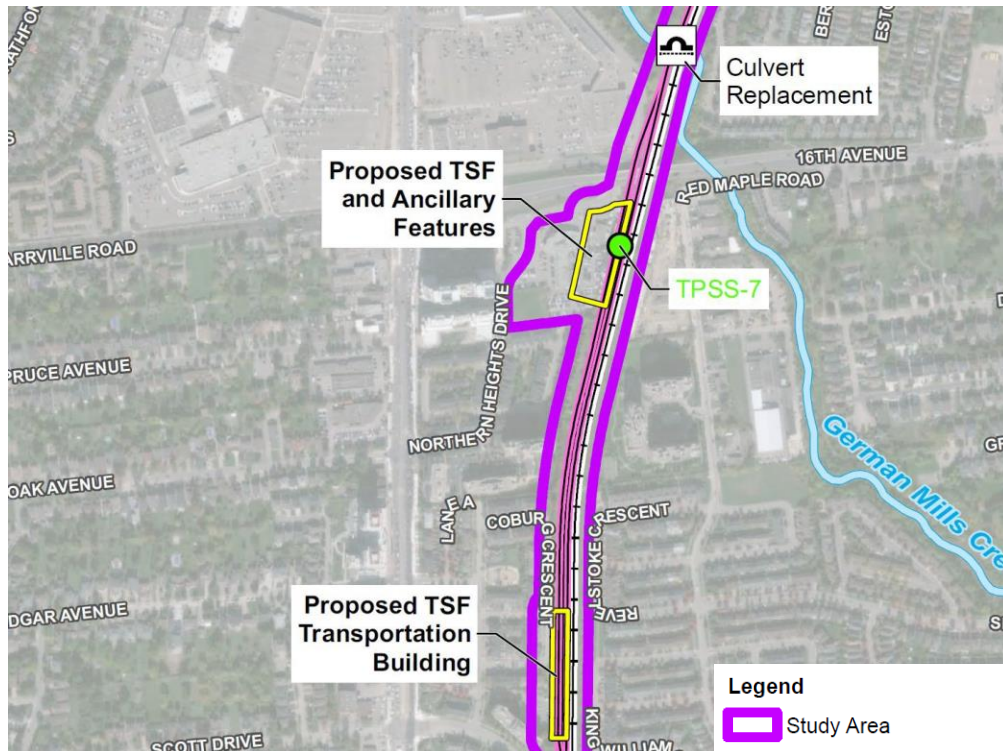


- La station High Tech desservira les futures communautés envisagées dans la zone du Centre Richmond Hill, mettant le métro à distance de marche de 2 300 emplois et 5 500 personnes – plus de la moitié des résidents attendus dans ce centre de croissance urbaine désigné d’ici 2041.
- La station sera construite au niveau de la surface, sous le pont le long du chemin High Tech qui traverse le corridor ferroviaire du CN.

Dépôt de trains

Un dépôt de trains pour le prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge est proposé pour être construit en surface, partiellement le long et à l'intérieur des biens-fonds du chemin de fer du CN existants.

- Ce dépôt important aura une capacité pour 15 trains pour le remisage de nuit. Il sera construit au nord de la station proposée au **chemin High Tech**
- C'est l'endroit où les trains de métro seront entreposés, inspectés et nettoyés pendant la nuit, puis envoyés en service
- Planification et conception en étroite coordination avec la TTC et la Ville de Richmond Hill



Sujets environnementaux : Segment de surface



Ressources
archéologiques



Patrimoine bâti et
paysages culturels



Bruit et vibrations



Environnement
naturel



Sols et eaux
souterraines



Aspects socio-économiques et
aménagement du territoire
Caractéristiques



Qualité de l'air



Circulation et
transport



Approche du bruit et des vibrations

Le bruit et les vibrations sont l'un des secteurs clés de la gestion environnementale pour les projets de Metrolinx, abordée selon une approche étape par étape :

- Les études d'évaluation environnementale (EE) identifient les exigences recommandées en matière d'atténuation et de surveillance
- Les limites de bruit et de vibrations sont incluses dans les contrats qui reflètent les sensibilités spécifiques au projet ainsi que les engagements en matière d'EE et les exigences réglementaires actuelles
- Les entrepreneurs élaborent des plans de gestion du bruit et des vibrations
- Surveillance pour confirmer l'efficacité des mesures d'atténuation et informer la gestion adaptative, au besoin



Critères de bruit et de vibrations

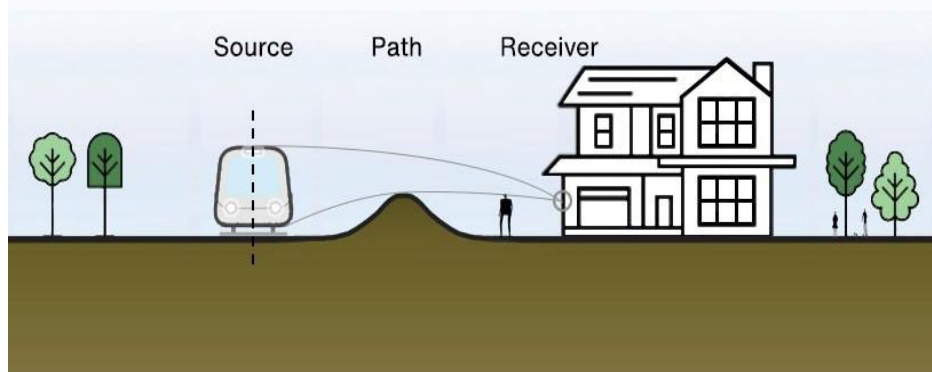
La principale source de bruit et de vibrations associée aux trains de métro est l'interaction entre l'infrastructure ferroviaire (voies) et les trains (roues).

Le long du segment de surface :

- Bruit aérien : son qui se propage dans l'air
- Vibration : mouvement qui peut être ressenti
- Bruit causé par le sol : son qui résulte des vibrations induites par le train qui se propagent à travers le sol et font vibrer les structures de construction

D'autres sources de bruit (aérien) le long du segment de surface incluent des installations fixes comme le dépôt des trains.

Bruit aérien





Critères de bruit et de vibrations

- Les trains et les installations fixes (dépôt, gares, sous-stations de traction d'alimentation et stations de bus) sont évalués conformément aux lignes directrices provinciales.
- Comme il n'existe aucune exigence ou norme provinciale pour le bruit transmis par le sol, les critères de la Federal Transit Administration des États-Unis sont utilisés.
- Des mesures d'atténuation seront déterminées et mises en œuvre si un projet est prévu pour dépasser l'un des critères applicables



Exemple de barrière antibruit - les images sont des exemples seulement, les matériaux de mur antibruit restent à déterminer



Conclusions relatives au bruit et aux vibrations

Trains

- Entre le portail et l'avenue Bantry, augmentations de niveau sonore insignifiantes (1 à 2 dBA) prévues pour le segment de surface
 - Les trains de métro électriques sont plus silencieux que les trains de marchandises circulant le long du corridor ferroviaire du CN existant
- Avec des mesures d'atténuation éprouvées telles que les tapis de ballast, les niveaux de vibration devraient respecter les critères applicables ou en être inférieurs.

Installations fixes (p. ex., ventilateurs du portail)

- Avec des mesures d'atténuation telles que des silencieux sur les ventilateurs, aucune augmentation prévue du niveau sonore et du niveau de vibration provenant des installations fixes.



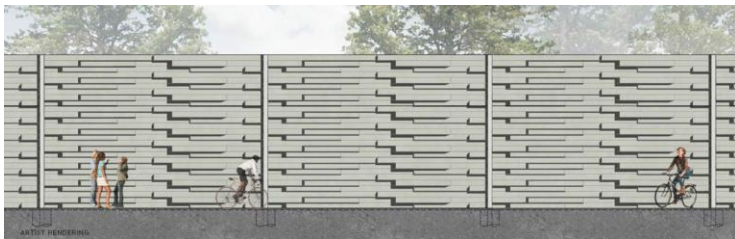
Exemple d'installation de tapis de ballast



Conclusions relatives au bruit et aux vibrations

Dépôt des trains

- Avec des mesures d'atténuation éprouvées telles que des barrières antibruit et des pointes de cœur mobiles, les niveaux de bruit et de vibration associés au dépôt des trains devraient respecter les critères applicables ou en être inférieurs.
- Une barrière antibruit de 5,5 m offrira une atténuation sonore, une sécurité et un contrôle visuel aux propriétés avoisinantes



Exemple de
barrière antibruit



Les pointes de cœur mobiles éliminent l'écart entre les rails aux croisements, réduisant le bruit et les vibrations causés par les trains passant sur ces croisements



Croisement standard ou grenouille montrant des espaces entre les rails qui génèrent un bruit et une vibration supplémentaires



Conclusions relatives au bruit et aux vibrations

Les éléments clés de notre approche pour gérer le bruit et des vibrations pendant les travaux de construction sont les suivants :

- Avant le début des travaux de construction :
 - Établir un programme de communication complet pour informer les communautés locales de la portée, du calendrier, des stratégies de gestion du bruit et des vibrations, ainsi que des protocoles de communication et de résolution des plaintes du projet.
 - Mettre en œuvre toutes les mesures d'atténuation du bruit et des vibrations nécessaires.
- Pendant les travaux de construction :
 - Surveiller le bruit et les vibrations afin d'informer la mise en œuvre de mesures d'atténuation supplémentaires, au besoin.
 - Traiter les questions du public en temps opportun.



Exemple de station de surveillance du niveau sonore des travaux de construction à long terme



Conclusions relatives au bruit et aux vibrations

Exemples de mesures d'atténuation du bruit liées aux travaux de construction :

- Maintenir l'équipement en bon état de fonctionnement.
- Fournir des surfaces lisses pour les véhicules.
- Utilisez des alarmes de secours à large bande.
- Maximiser la distance de séparation par rapport aux équipements fixes tels que les générateurs.
- Utiliser des barrières antibruit temporaires, des palissades absorbant le bruit et/ou des caissons acoustiques.

Exemples de mesures d'atténuation des vibrations liées aux travaux de construction :

- Effectuer des enquêtes complètes sur l'état des lieux avant la construction et après la construction.
- Sélectionner des méthodes et de l'équipement ayant les moindres impacts sur les vibrations.



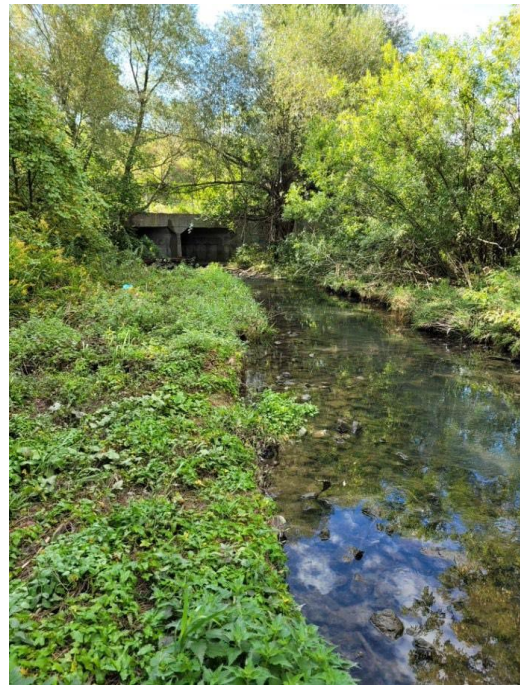
Exemple de barrière mobile insonorisante de chantier.



Approche de l'environnement naturel

L'approche de Metrolinx pour réaliser nos projets avec le moins d'effets sur l'environnement naturel est la suivante :

- L'évaluation environnementale (EE) identifie les mesures d'atténuation et les exigences en matière de surveillance (engagements de l'EE)
- Les contrats reflètent les engagements en matière d'EE et les dernières exigences réglementaires
- Les entrepreneurs élaborent des plans de gestion de l'environnement naturel
- Surveiller pour confirmer l'efficacité des mesures d'atténuation et informer la gestion adaptative



Le ruisseau German Mills, vue en aval de l'emplacement du passage à niveau

Conclusions sur l'environnement naturel

- Caractéristiques du patrimoine naturel : Des impacts minimes sont prévus sur le ruisseau German Mills (dans la zone réglementée par la TRCA) et un bois (faisant partie des systèmes de voie verte de la région de York et Richmond Hill) au nord du dépôt des trains proposé. Les deux caractéristiques ont été fortement perturbées et modifiées par l'activité humaine.
- Eau de surface et poissons et habitat du poisson : Aucun impact sur les écosystèmes aquatiques n'est prévu à la suite du remplacement du ponceau du ruisseau German Mills après la mise en œuvre des mesures d'atténuation; les travaux amélioreront les conditions de l'habitat une fois terminées.
- Végétation : Impacts potentiels sur la végétation près des zones de construction en surface comme les stations et le dépôt des trains; impacts anticipés comme étant faibles.
- Faune et habitat faunique : Impacts potentiels sur la faune générale (enlèvement de l'habitat, perturbation, déplacement); cependant, le segment de surface est déjà exposé à ces activités en raison du paysage urbanisé. Aucun habitat faunique important n'est identifié.
- Espèces en péril (SAR) : Habitat potentiel identifié pour l'hirondelle rustique et la chauve-souris. La présence de l'habitat sera confirmée avant la construction et toutes les exigences de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* seront respectées.



Végétation près de la station Bridge proposée

Conclusions relatives à l'environnement naturel

Remplacement du ponceau du ruisseau German Mills

- Tuyau en acier ondulé (TAO) à triple paroi existant
- Le remplacement par un ponceau plus grand et à base ouverte (avec matériau du lit naturel du cours d'eau) est proposé
- Ces travaux permettront d'augmenter la capacité hydraulique, d'améliorer l'habitat et le passage des poissons, et de réduire le niveau des crues ainsi que les risques d'érosion dans le chenal du cours d'eau
- Aucun impact anticipé sur le méné long ou d'autres espèces aquatiques en péril, car l'habitat essentiel n'est pas présent dans cette portée du ruisseau German Mills.



Ponceau du TAO à triple compartiment



Exemple de ponceau à base ouverte

Conclusions relatives à l'environnement naturel

Exemples de mesures d'atténuation des impacts sur l'environnement naturel dans le secteur de la construction :

- L'enlèvement de la végétation sera réduit à la mesure du possible et limité à l'empreinte de construction. Les clôtures de la zone de protection des arbres protégeront/préviendront les blessures des arbres. L'indemnisation pour les enlèvements de la végétation sera conforme aux Lignes directrices sur la végétation de Metrolinx (2020). Les zones végétalisées temporairement perturbées seront également restaurées/revégétalisées.
- Restreindre les travaux de construction pendant les périodes sensibles pour la faune (par exemple, l'enlèvement de la végétation en dehors de la période des oiseaux reproducteurs).
- Avant le début des travaux de construction, des études spécifiques à chaque espèce seront menées afin de confirmer la présence et l'habitat des espèces en péril, conformément à toutes les exigences réglementaires en la matière.



Exemple de clôture de protection des arbres



Approche relative à la qualité de l'air

En tant que zone clé de la gestion environnementale pour Metrolinx, la qualité de l'air est prise en compte et abordée par ce qui suit :

- Études d'évaluation environnementale (EE) qui identifient les exigences recommandées en matière d'atténuation et de surveillance
- Contrats qui reflètent les sensibilités propres au projet, les engagements de l'EE et les exigences réglementaires actuelles
- Les entrepreneurs élaborent des plans de gestion de la qualité de l'air
- Surveillance pour confirmer l'efficacité des mesures d'atténuation et informer la gestion adaptative, au besoin





Conclusions relatives à la qualité de l'air

- La qualité de l'air local est caractéristique d'une zone fortement urbanisée, avec des dépassements existants de certains paramètres de qualité de l'air.
- La qualité de l'air devrait s'améliorer avec la mise en œuvre du RPE en raison de la réduction du trafic terrestre.
- Un passage de l'utilisation des véhicules personnels au nouveau prolongement du métro électrique devrait réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Les opérations relatives au dépôt des trains sont limitées aux activités de remisage et de nettoyage, et ne provoqueront pas d'effets néfastes sur la qualité de l'air.
- Pendant les travaux de construction, les impacts potentiels temporaires sur la qualité de l'air local à proximité des zones de construction en surface seront traités par l'application de diverses mesures d'atténuation et surveillés de manière constante.



Exemple de capteur de poussière de construction dans une enceinte clôturée (côté gauche de la photo)

Conclusions relatives à la qualité de l'air

Exemples de mesures d'atténuation de la qualité de l'air dans le secteur de la construction :

- Élaborer un plan de gestion de la qualité de l'air et un protocole de réponse aux plaintes avant la construction.
- Arrosage fréquent des zones de construction pour réduire la poussière.
- Couvrez les stocks de matériaux en vrac pour éviter la formation de poussière.
- Limitez le fonctionnement au ralenti des équipements et contrôlez le nombre d'équipements fonctionnant simultanément sur le site.
- Utiliser des équipements de construction avec des émissions moins élevées, lorsque cela est possible.
- Surveiller constamment la poussière et les autres paramètres de qualité de l'air sur les chantiers de construction.



Exemple de camion-citerne utilisé pour la lutte contre la poussière

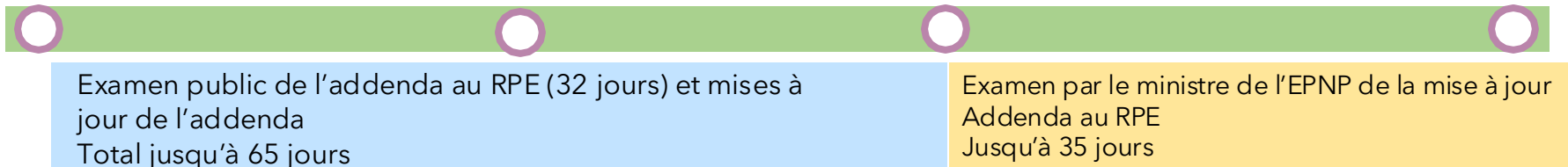
Examen de l'addenda au RPE

Le 10 février
Avis concernant
l'addenda au RPE

Le 14 mars
Clôture de l'examen public

Le 16 avril ou avant
Avis de mise à jour
Addenda au RPE

35 jours au maximum
Le ministre de l'EPNP
Fins de l'examen



- À compter du 10 février 2022, un addenda au RPE de 2009 est disponible pour consultation sur la page Web du projet (www.metrolinxengage.com/en/yonge-north-subway-extension).
- Possibilité de commenter l'addenda au RPE jusqu'au 14 mars 2022 par courriel à YongeSubwayExt@metrolinx.com ou au moyen des formulaires de rétroaction en ligne disponibles à : www.metrolinxengage.com/en/yonge-north-subway-extension.

Faites-nous part de vos commentaires!

Merci d'avoir pris le temps d'en apprendre davantage sur le projet.

Il y a de nombreuses possibilités de faire entendre votre voix sur l'addenda au RPE. Veuillez vous joindre à nous pour notre prochaine journée portes ouvertes virtuelle le 10 mars.

Inscrivez-vous sur

[Metrolinxengage.com/fr/partenaires-et-promotions/evenement/ynse-live](https://metrolinxengage.com/fr/partenaires-et-promotions/evenement/ynse-live)

Veuillez visiter Metrolinx Engage pour soumettre votre commentaire ou votre question sur notre tribune *osez une question*.

Vous pouvez nous joindre à tout moment :

- YongeSubwayExt@metrolinx.com

- 416-202-7000

- Visitez notre site Web :

[Metrolinx.com/YongeSubwayExt](https://metrolinx.com/YongeSubwayExt)

- Participer en ligne :

[MetrolinxEngage.com/YongeSubwayExt](https://metrolinxengage.com/YongeSubwayExt)

**We Want
To Hear
From You**

